

SERVICE

# DIAGNOSTIC PYROTECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DE L'UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS DE L'ARTISANAT (URMA)

 **DATE LIMITE DE RÉPONSE:**  
2 septembre 2020 à 16h00

PUBLIÉ LE  
9 JUILLET 2020

**Procédure:**  
Procédure adaptée

**Direction Grands projets, maîtrise d'ouvrage et aménagement**

COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE

Direction Animations et Services Communautaires

Hôtel de la Communauté

19 rue Georges Braques

CS76084

76085 LE HAVRE CEDEX

DIAGNOSTIC PYROTECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT DE  
L'UNIVERSITE REGIONALE DES METIERS DE L'ARTISANAT (URMA)

Objet de la consultation :

Le marché portera sur la réalisation d'une étude de diagnostic pyrotechnique du terrain d'implantation du futur bâtiment de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat et l'établissement d'un plan de gestion du risque pyrotechnique.

La mission se décomposera en deux phases :

L'étude historique et documentaire

La campagne de détection géophysique.

Durée et délais :

La durée globale du marché est fixée à douze mois à compter de sa notification.

Le délai d'exécution des prestations de chacune des phases est fixée à 2 mois à compter de l'ordre de service ordonnant son commencement.

Examen des candidatures :

Le candidat qui est interdit de soumissionner à un marché public sera éliminé.  
De même, un candidat qui n'a pas la qualité pour présenter une offre ou dont les niveaux de capacités demandés sont insuffisants sera également éliminé.

Critères de jugement des offres :

La valeur technique des prestations, appréciée sur la base du mémoire technique et selon une valeur croissante de mérite :

Compréhension des enjeux, des objectifs du projet et du contexte de la mission, sur 20 points

Pertinence de l'approche méthodologique pour exécuter la mission, sur 20 points

Qualité de la composition et de l'organisation de l'équipe mobilisée, sur 20 points

Le prix des prestations, apprécié sur la base du montant total HT indiqué à l'acte d'engagement

la note maximale sera attribuée pour le moins cher et ensuite un classement relatif sera effectué : (prix le plus bas/prix proposé par le candidat) x 40

Procédure de passation :

Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Modalités d'obtention du dossier :

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation à l'adresse suivante :

<https://www.mpe76.fr>

Il est recommandé aux candidats de consulter régulièrement la plateforme.

Ils pourront s'authentifier sur le site et indiquer notamment une adresse de courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions, rectifications ou réponses aux éventuelles questions de candidats. Seuls les candidats qui se seront identifiés pourront en effet être informés directement par mail.

Les candidats devront nécessairement prendre en compte les éventuelles modifications ou réponses apportées afin de formuler leur offre.

Date limite de réception des offres : 02/09/2020 – 16 H 00

Renseignements :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais de la plateforme de dématérialisation uniquement : <https://www.mpe76.fr>

L'attention des candidats est attirée sur le fait que leurs questions ne doivent pas révéler leur identité, ni leur positionnement technique ou compétitif. Le cas échéant, ils seront invités à reformuler leur(s) question(s) sans l'élément concerné.

Procédure et introduction de recours : Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Rouen

53, avenue Gustave Flaubert

76005 Rouen cedex

tél.02 35 58 35 00

greffe.ta-rouen@juradm.fr

